

La démarche Alterbiotique pour gérer les effets du streptocoque

En associant l'acidification de l'eau et des mesures de biosécurité renforcées, Samuel Legoupil a réussi à maîtriser le streptocoque dans son élevage. Une démarche développée par le Réseau cristal.



▲ DOMINIQUE MARCHAND, VÉTÉRINAIRE (À GAUCHE), SAMUEL LEGOUPIL, ÉLEVEUR, ET SON SALARIÉ DIDIER FLEURY. « Le premier objectif des mesures de biosécurité spécifiques est de limiter la transmission du streptocoque de la truie aux porcelets. »

D. POULVET

Eleveur à Chevry, dans la Manche, à la tête d'un élevage de 130 truies naisseur engraisseur, Samuel Legoupil a réussi à maîtriser les pertes liées à des infections à streptocoques sans avoir recours aux antibiotiques. Avec Dominique Marchand, vétérinaire Epidalis-Réseau cristal, il a mis en place un programme Alterbiotique qui associe acidification de l'eau de boisson et mesures de biosécurité.

MANCHE
Chevry

Mise en place un autovaccin sur les porcelets et les truies

« Ce programme vise à limiter l'usage des antibiotiques par des mesures de prévention et l'utilisation de produits de substitution », explique le vétérinaire. Il ne pouvait qu'intéresser l'éleveur, engagé depuis 2015, dans une production de porcs

sans antibiotiques à partir de la naissance avec son groupement Terrena-Porveo. Son statut d'ancien multiplicateur et la faible densité porcine de la région, permettant de maintenir l'élevage indemne de la plupart des maladies contagieuses, lui avaient fait prendre conscience de l'intérêt de maintenir un état sanitaire le meilleur possible. Aussi, il comprend tout de suite le danger qui menace son élevage à l'apparition des premiers symptômes d'une infection à streptocoques en 2016.

« Les mortalités brutales sont apparues en milieu d'engraissement, avec les symptômes caractéristiques à l'autopsie (pleurésie, péricardite, endocardite...). Les pertes sevrage-vente sont montées à 6,8 %, un niveau non cohérent avec le statut sanitaire de l'élevage. » Les premières mesures ont consisté à mettre en place un autovaccin sur les porcelets, puis sur les truies. « En parallèle, le nombre d'arthrites en maternité avait augmenté », justifie Dominique Marchand. Au moins 10 % des porcelets recevaient une injection d'antibiotique en maternité. Il fallait renouveler le traitement sur beaucoup d'entre eux en post-sevrage, ce qui pénalisait la plus-value « sans antibiotiques » à l'abattoir. L'autovaccin a diminué les cas d'arthrite en maternité. Mais des mortalités brutales par méningite étaient toujours présentes en fin d'engraissement.

Réduire la pression bactérienne sur la peau des truies

Les solutions Alterbiotiques, mises en place par l'éleveur en remplacement de l'autovaccin qu'il a arrêté, ont consisté

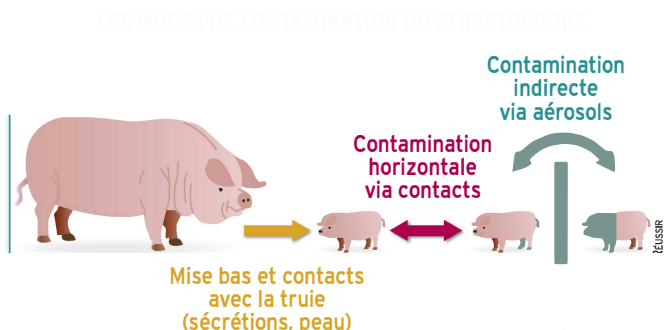
GTE GAEC DU PRAVEY		
Moins de pertes liées à des infections à streptocoques		
	De juin 2015 à mai 2016 (streptocoque)	De juin 2018 à mai 2019 (streptocoque maîtrisé)
Nombre porcs produits/truie présente/an	23,6	26,6
Indice de consommation global	2,66	2,53
GMO 8-115 kg (g/j)	783 g/j	815 g/j
IC 8-115 kg	2,30	2,23
% pertes 8-115 kg	6,4	4,2
Poids de sortie (kg)	120,1	121,7

Source: GTE Terrena/Porveo.



Un germe qui se propage de la truie aux porcelets

Le streptocoque est une bactérie qui se propage de la truie aux porcelets dès la mise bas et par contact via les sécrétions et la peau. Les porcelets peuvent aussi se le transmettre d'un animal contaminé vers un animal sain. Le risque de contamination indirecte existe aussi via les aérosols.



Source : Réseau Cristal.

en premier lieu à réduire le risque de transmission du streptocoque de la truie aux porcelets. Les truies sont douchées à l'entrée en maternité avec du Néopredinol, un shampoing bactéricide. « Il permet de réduire la pression bactérienne sur la peau de l'animal », précise Dominique Marchand. Ce produit est également utilisé sur les porcelets à l'entrée en nurserie. Ensuite, Samuel Legoupil utilise un antiseptique à large spectre d'action (Hibitane) en maternité pour les désinfections en présence d'animaux : pulvérisation des mamelles des truies en début de lactation, trempage de toute la case au moment des soins, bains des pattes des porcelets en présence de plaie. En complément d'un lavage intégral de toutes les salles déjà réalisé depuis plusieurs années, y compris des pré-fosses, l'éleveur utilise désormais un détergent entre un premier lavage destiné à enlever le gros de la matière organique et le nettoyage approfondi. La sociabilisation des porcelets en maternité que l'éleveur applique à partir de 5 jours d'âge (voir *Réussir Porc* n° 268

mai 2019 page 24) constitue aussi une démarche de biosécurité. Pour cela, il enlève toutes les cloisons arrières des cases pour que les porcelets puissent circuler dans l'ensemble de chaque maternité de 12 places. « L'objectif est d'homogénéiser l'immunité maternelle dont bénéficient les porcelets jusqu'à 3 semaines d'âge, explique Dominique Marchand. Par ailleurs, plus le lot de départ est grand, plus il est possible de le diviser pour constituer les cases en nurserie ou en post-sevrage, une solution préférable au mélange des porcelets. » Les animaux qui se connaissent déjà ne subissent pas le stress lié aux bagarres. « Des porcelets moins stressés sont aussi moins sensibles aux maladies. L'absence de blessures limite les risques d'introduction de germes tels que le streptocoque. »

Combattre les bactéries pathogènes dans le tractus digestif

Ces mesures de biosécurité sont accompagnées d'un traitement de l'eau de boisson avec un complexe d'acides gras à chaîne moyenne (Selko-4Health). « L'objectif

est d'avoir une activité bactéricide sur les bactéries pathogènes et d'acidifier le bol alimentaire. Sa présence dans l'eau permet aussi le développement d'une flore lactique bénéfique dans le tractus digestif de l'animal », souligne le vétérinaire. L'eau de boisson est supplémentée durant toute la phase de nurserie, de post-sevrage et jusqu'à 15 jours après la mise à l'engraissement.

Depuis la mise en place de ce protocole alternatif, le taux de perte sevrage vente est descendu à 4,2 %. « Le germe est toujours présent », met cependant en garde Samuel Legoupil. « Certains porcelets présentent des symptômes précurseurs. Ils piétinent comme s'ils avaient mal aux aplombs. S'ils ne sont pas traités, ils meurent rapidement ». Cependant, ces cas sont devenus rares. Le nombre de porcs ayant reçu un traitement antibiotique au moins une fois dans leur vie est descendu à 4 %, « alors qu'il y a deux ans, tous les porcs de l'élevage recevaient un traitement curatif au moins une fois dans leur vie », conclut Dominique Marchand. ■ Dominique Poilvet